

AQTr

61^e
CONGRÈS
DE L'AQTr

19-21 AVRIL 2027



SOIRÉE DE REMISE DES
GRANDS PRIX D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT



APPEL À CANDIDATURES



SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT****CONTEXTE**

Chaque année, **les Grands Prix d'Excellence en transport** de l'AQTr mettent en lumière des réalisations qui se démarquent dans le secteur des transports au Québec. Répartis en plusieurs catégories, ils reconnaissent autant des projets novateurs, durables et porteurs que des personnes dont l'expertise et l'engagement contribuent concrètement à faire évoluer le secteur.

Au-delà de la remise de prix, cette initiative permet de faire connaître des pratiques exemplaires, de valoriser le savoir-faire d'ici et de donner une visibilité à des projets qui peuvent inspirer l'ensemble de la communauté des transports. Elle s'inscrit pleinement dans la mission de l'AQTr, qui favorise le partage des connaissances, les échanges entre les différentes parties prenantes et le développement d'un réseau mobilisé autour des grands enjeux du transport.

Créés il y a près de 20 ans, les Grands Prix d'Excellence en transport en sont aujourd'hui à leur **18^e édition**. Plusieurs distinctions sont décernées chaque année, dont le prestigieux **Prix Josef-Hode-Keyser**, remis depuis 1986.

Le dévoilement des lauréates et des lauréats a lieu à l'occasion du **Congrès annuel de l'AQTr**, un rendez-vous majeur qui rassemble plus de 700 spécialistes du milieu autour des innovations, des projets structurants et des grandes avancées qui façonnent l'avenir des transports au Québec.





GRANDS PRIX D'EXCELLENCE

SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT****CATÉGORIE****MOBILITÉ DURABLE ET
DÉPLACEMENTS INTÉGRÉS**

Cette catégorie souligne une initiative ou une contribution favorisant une mobilité plus respectueuse de l'environnement, accessible et inclusive. Elle met en valeur des projets qui intègrent efficacement les différents modes de transport, notamment le transport actif et collectif, dans une approche cohérente et durable.

CATÉGORIE**INNOVATION, TECHNOLOGIES
ET OPTIMISATION**

Ce prix récompense une démarche innovante, l'utilisation judicieuse de technologies émergentes ou une amélioration notable des pratiques en matière de planification, de gestion ou d'opérations dans le domaine du transport.

CATÉGORIE**INFRASTRUCTURES DE
TRANSPORT ET PROJETS
STRUCTURANTS**

Cette catégorie met en valeur des projets d'infrastructures majeurs ou structurants ayant un impact significatif sur le réseau de transport, l'organisation du territoire ou la qualité des services offerts aux usager·ère·s.

CATÉGORIE**SÉCURITÉ DES
USAGER·ÈRE·S**

Ce prix reconnaît une initiative, une recherche ou une intervention ayant contribué à améliorer la sécurité des usager·ère·s de la route, qu'il s'agisse de personnes se déplaçant à pied, de cyclistes, d'automobilistes ou de personnes se déplaçant en transport collectif.





PRIX SPÉCIAUX

SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT**


CATÉGORIE JEUNE PROFESSIONNEL·LE INSPIRANT·E

Ce prix souligne la contribution remarquable d'un·e jeune professionnel·le de la relève en transport qui s'est distingué·e par la qualité de ses interventions dans un projet en entreprise. Cette personne se démarque par son expertise, son esprit d'équipe, ainsi que par sa capacité à mobiliser et à proposer des solutions novatrices dans une perspective de développement durable.

CATÉGORIE JOSEF-HODE-KEYSER

Ce prestigieux prix rend hommage au Dr Josef Hode-Keyser, président fondateur de l'AQTr, ingénieur, chercheur et professeur à Polytechnique Montréal, reconnu pour son travail, son énergie et son dévouement. Décerné depuis 1986, il souligne la contribution exceptionnelle d'un Québécois ou d'une Québécoise dans le domaine des transports. Il vise à souligner une découverte marquante ou une carrière remarquable, ainsi que des services éminents et soutenus ayant eu un impact significatif sur la société québécoise dans le domaine.

CATÉGORIE GUY-PARÉ

Cette catégorie vise à souligner le travail d'une personne membre d'une des Tables d'expertise de l'AQTr qui s'est distinguée par son engagement remarquable, son implication soutenue et sa contribution aux travaux et aux initiatives de sa Table et de l'AQTr.

CATÉGORIE COUP DE CŒUR DU PUBLIC

Ce prix est remis à l'une des personnes finalistes, toutes catégories confondues, ayant su capter l'attention et l'enthousiasme du public. Il met en lumière une réalisation inspirante, accessible et mobilisatrice, choisie par les congressistes parmi l'ensemble des projets finalistes.





SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT**



IMPORTANT À NOTER :

- Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 18 novembre 2026** par le

Formulaire de dépôt du dossier de candidature

- Chaque projet doit être soumis dans une seule catégorie.
- Une seule candidature par organisation peut être déposée dans chacune des catégories.
- Après la date limite, un délai d'environ deux semaines sera nécessaire afin de réviser les candidatures reçues et de s'assurer qu'elles respectent les critères de sélection. Une fois l'admissibilité du dossier de candidature confirmée, le projet sera automatiquement désigné comme finaliste dans sa catégorie. Les projets retenus seront ensuite examinés par notre comité d'évaluation selon les critères présentés dans les différentes grilles.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

18 NOVEMBRE 2026



ÉLÉMENTS REQUIS POUR DÉPOSER LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Court paragraphe d'environ 75 à 100 mots décrivant les grandes lignes du projet
- Document de candidature (proposition d'un gabarit de rédaction à la section suivante)
- Formulaire d'autorisation du donneur d'ouvrage (cas échéant)
- Entre 5 et 10 supports visuels (images ou vidéos en haute résolution mettant en valeur votre projet)
- Pour la catégorie **Jeune Professionnel-le Inspirant-e** seulement :
 - Curriculum vitae
 - Témoignage écrit d'une personne mentor ou d'une personne en supériorité hiérarchique
 - Formulaire d'autorisation de l'employeur





RÉDACTION DE SON DOSSIER DE CANDIDATURE

Afin de faciliter le travail du comité d'évaluation, le dossier de candidature de votre projet devrait comprendre les éléments suivants :

Format recommandé : document Word de maximum 5 pages, incluant :

- Le titre du projet
- Le nom de l'organisation
- Une description du projet structurée autour des critères d'évaluation ci-dessous

Les personnes candidates sont invitées à adapter leur présentation selon la catégorie visée.

STRUCTURE SUGGÉRÉE DU DOCUMENT DE CANDIDATURE

Présentation générale du projet

Inclure :

- Titre du projet
- Nom de l'organisation / partenaires
- Brève mise en contexte

Pertinence et portée du projet

Décrivez :

- Les objectifs du projet
- L'étendue des interventions (portée géographique, nombre de personnes touchées, etc.)
- L'apport du projet selon la catégorie visée (ex. : intégration de modes actifs pour « Mobilité durable », amélioration d'un axe stratégique pour « Infrastructures », etc.)

Analyse des besoins et cohérence de la solution proposée

Précisez :

- Le contexte et les besoins identifiés (problématique, enjeux, consultations, données, etc.)
- Pourquoi le projet y répond adéquatement

*Les éléments identifiés ci-dessus sont fournis à titre indicatif uniquement. Ils ne sont pas obligatoires et visent simplement à guider la rédaction du dossier de candidature, selon la nature et les particularités de votre projet.

SOIRÉE DE REMISE DES

GRANDS PRIX D'EXCELLENCE EN TRANSPORT



Retombées mesurables et alignement avec les objectifs collectifs

Décrivez :

- Les impacts concrets du projet (mobilité, qualité de vie, fluidité, gestion, accessibilité, etc.)
- Les outils ou indicateurs utilisés pour évaluer les résultats
- En quoi le projet contribue aux cibles gouvernementales (ex. : réduction de GES, Vision Zéro, Plan de mobilité, etc.)

Innovation et intégration dans la mise en œuvre

Soulignez :

- Les éléments novateurs intégrés au projet (technologie, méthodes, matériaux, processus, etc.)

Intégration des principes de développement durable

Précisez :

- Les mesures ou choix intégrés pour limiter les impacts environnementaux
- Les retombées sociales (accessibilité, inclusion, équité, santé)
- Les bénéfices à long terme pour la collectivité et la durabilité de l'initiative

Concertation et collaboration avec les parties prenantes

Décrivez :

- Les partenaires du projet et leur rôle
- Les processus de consultation ou de collaboration (ex. : personnes citoyennes, municipalités, ministères, etc.)

Qualité de la présentation

Assurez-vous que le dossier :

- Est clair, concis et bien structuré
- Présente l'information de façon soignée et facile à comprendre



GRILLE D'ÉVALUATION ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Critères d'admissibilité :

- L'organisation candidate doit être membre de l'AQTr.
- Le projet doit avoir été réalisé au Québec au cours des trois (3) dernières années.
- Le projet ne doit jamais avoir remporté un Grand Prix d'Excellence de l'AQTr.
- Toutefois, une candidature peut être acceptée si le projet a déjà été soumis sans avoir remporté de prix ou s'il présente de nouveaux éléments significatifs.
- Le projet respecte l'objectif et les critères de la catégorie dans laquelle il s'insère.
- Le projet est conforme aux règlements et lois en vigueur.
- Une seule candidature par organisation peut être déposée dans chacune des catégories.

SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT**


GRANDS PRIX D'EXCELLENCE

GRILLE D'ÉVALUATION

20 %	Pertinence et portée du projet : Le projet se distingue par la clarté de ses objectifs, la qualité de sa planification et de sa mise en œuvre, ainsi que par l'ampleur de ses retombées mesurables sur l'environnement, l'économie, la société et les usager·ères. Il présente une valeur ajoutée claire, une approche novatrice, et intègre des actions concrètes visant à améliorer l'offre de services, à encourager des comportements sécuritaires ou à mieux communiquer avec les parties prenantes.
20 %	Analyse des besoins et cohérence de la solution proposée : Le projet repose sur une analyse rigoureuse des besoins du milieu ou des usager·ères. Il démontre une cohérence forte entre la problématique identifiée, les objectifs poursuivis et les solutions mises en œuvre. La pertinence de l'intervention est bien justifiée.
15 %	Retombées mesurables et alignement avec les objectifs collectifs : Le projet démontre des retombées concrètes et mesurables sur l'amélioration de la mobilité, la qualité de vie des usager·ères ou la performance des réseaux. Il appuie une transition vers des comportements plus durables et s'appuie sur des outils efficaces pour évaluer ses impacts.
15 %	Innovation et intégration dans la mise en œuvre : Le projet se distingue par l'intégration d'éléments innovants sur le plan technique, environnemental ou territorial. Il met en œuvre des technologies ou approches novatrices adaptées au contexte, démontrant fiabilité, sécurité et potentiel d'impact. L'innovation est présente de façon concrète et cohérente dans les différentes composantes du projet.
15 %	Intégration des principes de développement durable : Le projet intègre de façon tangible les principes du développement durable, que ce soit sur le plan environnemental, social ou économique. Il favorise des solutions durables et responsables, adaptées aux défis actuels et futurs du secteur de la mobilité.
10 %	Concertation et collaboration avec les parties prenantes : Le projet se démarque par la qualité de la consultation, de la collaboration et de l'implication des parties prenantes (personnes résidentes, partenaires locaux, organisations, etc.) tout au long de son élaboration et de sa réalisation. Il valorise les partenariats et favorise une approche concertée adaptée au milieu.
5 %	Qualité de la présentation : La clarté, la structure et la qualité générale du dossier peuvent être prises en compte à titre indicatif, notamment pour départager des candidatures égales. Ce critère n'est pas évalué officiellement, mais un dossier négligé pourrait nuire à la compréhension du projet.



GRILLE D'ÉVALUATION ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Critères d'admissibilité :

- La personne candidate doit avoir 35 ans et moins avec 5 ans et moins d'expérience professionnelle dans son domaine.
- La personne candidate ne doit jamais avoir remporté un Grand Prix d'Excellence Jeune Professionnel·le Inspirant·e de l'AQTr.

SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT**



JEUNE PROFESSIONNEL·LE INSPIRANT·E

GRILLE D'ÉVALUATION

35 %	Compétences, habiletés et parcours professionnel : La personne candidate se distingue par la solidité de son parcours professionnel, la diversité de ses expériences, ainsi que par ses compétences techniques, humaines ou stratégiques. On évalue ici son évolution dans le domaine du transport, sa polyvalence, son engagement professionnel et sa capacité à livrer des résultats de qualité.
20 %	Capacité à mobiliser et niveau d'intervention dans le projet : La personne candidate a exercé un rôle actif, structurant ou mobilisateur au sein d'un projet. Ce critère vise à évaluer son degré d'autonomie, sa capacité à influencer ou à orienter les travaux, ainsi que sa capacité de mobilisation dans la prise de décisions, la coordination ou la mobilisation des équipes.
20 %	Défis relevés dans le cadre de la réalisation du projet : Le jury évalue ici la capacité de la personne candidate à faire face à des enjeux complexes, des imprévus ou des contraintes, qu'ils soient techniques, organisationnels ou humains. On valorise la manière dont la personne a su s'adapter, persévérer et trouver des solutions efficaces dans un contexte réel.
15 %	Impact positif sur ses pairs et sur le projet : La personne candidate se démarque par son influence positive sur son environnement professionnel. Ce critère tient compte de sa capacité à favoriser un bon climat de travail, à inspirer ses collègues, à contribuer à la réussite collective et à laisser une trace marquante dans le projet ou l'organisation.
10 %	Contribution à l'élaboration de solutions novatrices et durables : Ce critère vise à reconnaître la capacité de la personne candidate à proposer ou à intégrer des approches innovantes, responsables ou durables dans le cadre du projet. On évalue l'originalité de ses idées, leur pertinence, leur applicabilité et leur alignement avec les objectifs du développement durable.



GRILLE D'ÉVALUATION ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Critères d'admissibilité :

- La personne candidate a œuvré de manière significative dans le domaine des transports au Québec.
- Sa contribution s'inscrit dans une perspective d'innovation, de développement ou d'amélioration des pratiques dans le secteur.
- Sa carrière présente un impact concret, reconnu et durable sur le milieu professionnel ou la société québécoise.
- La personne candidate ne doit pas avoir reçu le prix Josef-Hode-Keyser par le passé.
- Le dossier de candidature est complet (incluant un CV à jour et un texte de présentation ou une lettre de motivation).

SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT**



PRIX JOSEF-HODE-KEYSER

GRILLE D'ÉVALUATION

35 %

Impact sur le milieu des transports : Évalue l'influence significative de la personne candidate sur le domaine des transports au Québec.

- La portée et l'ampleur de ses réalisations professionnelles ;
- Le caractère structurant ou durable de ses contributions ;
- La reconnaissance obtenue dans le milieu.

20 %

Leadership et rayonnement professionnel : Mesure la capacité de la personne candidate à mobiliser et à influencer son milieu, ainsi que son rayonnement dans le secteur.

- Rôle moteur ou inspirant ;
- Influence exercée à différents niveaux (provincial, national, international) ;
- Participation à des événements, publications ou prises de parole.

20 %

Innovation et avancement des pratiques : Évalue l'apport de la personne candidate à l'évolution ou à l'amélioration des pratiques dans le domaine du transport.

- La mise en œuvre de solutions ou approches novatrices ;
- La contribution à des projets ou outils innovants ;
- L'influence de ses idées sur le changement.

15 %

Engagement professionnel et associatif : Mesure l'implication de la personne candidate au sein du secteur, au-delà de ses fonctions professionnelles.

- L'implication dans des comités, Tables, événements ou organismes ;
- Le soutien à la relève ou au partage de connaissances ;
- Le bénévolat ou les actions structurantes.

10 %

Caractère inspirant du parcours : Met en valeur le parcours humain, les qualités personnelles ou l'exemplarité de la personne candidate.

- Sa persévérance ou sa capacité à surmonter des obstacles ;
- Son influence positive ;
- L'inspiration qu'elle suscite auprès des collègues ou des partenaires.



GRILLE D'ÉVALUATION ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Critères d'admissibilité :

- Être activement membre d'une Table d'expertise de l'AQTr, actuellement ou au cours de la dernière année.

SOIRÉE DE REMISE DES

**GRANDS PRIX
D'EXCELLENCE
EN TRANSPORT**



PRIX GUY-PARÉ

GRILLE D'ÉVALUATION

30 %	Engagement au sein de la Table d'expertise : La personne candidate se distingue par une implication soutenue et significative dans les activités et les travaux de sa Table d'expertise. Elle participe activement à son fonctionnement et va au-delà d'une participation ponctuelle aux rencontres.
30 %	Contribution aux travaux et aux réalisations : Par son expertise, ses idées et son implication, la personne candidate contribue concrètement à l'avancement des travaux, projets et initiatives de sa Table d'expertise.
25 %	Contribution au rayonnement et au partage des connaissances : La capacité de mobilisation de la personne candidate se manifeste par sa capacité à mobiliser les membres de sa Table, à favoriser un climat de collaboration et à faire avancer les projets collectifs.
15 %	Impact sur la Table d'expertise : La contribution de la personne candidate a un effet positif sur sa Table, notamment sur sa dynamique, la collaboration entre ses membres, l'avancement de ses objectifs ou la portée de ses initiatives.





Association québécoise
des transports

RESTONS EN CONTACT !

514 523-6444

| aqtr.com |



RENSEIGNEMENTS

Pour toute question en lien avec l'appel à candidatures :

 congres@aqtr.com